



COMITÉ TRIPARTITE

Compte-rendu de la quatrième rencontre

Les 26 et 27 avril 2007
Montréal, Québec

Personnes présentes :

Représentants des provinces/territoires

- Imelda Arsenault, Ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard
- Ginette Plourde, Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- Gille LeBlanc, Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
- Paul Lamoureux, Ministère de l'Éducation de l'Alberta
- Raymonde Laberge, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires-du-Nord-Ouest
- Marcel Lavoie, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
- Jacques Dorges, Ministère de l'Éducation du Manitoba
- René Archambault, Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Nicole Couture, Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
- Daniel Buteau, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

b) Représentants du gouvernement fédéral

- André Bordeleau, Ressources humaines et Développement social Canada
- Guylain Thorne, Patrimoine canadien
- Josée Langlois, Patrimoine canadien
- Lise Toupin (observatrice), PCH
- Paula Doyon (observatrice), PCH

c) Représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires

- Marielle Beaulieu, Fédération des communautés francophones et acadiennes
- Nicole Buret, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Murielle Gagné-Ouellette*, Commission nationale des parents francophones
- Jean-Luc Bernard, Regroupement national des directions générales de l'éducation
- Ernest Thibodeau, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Paul Charbonneau, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

d) Autres personnes présentes

- Raymond Daigle, président du Comité tripartite
- Chantal Bourbonnais, FNCSF
- Edgar Gallant, conseiller spécial
- Marc Johnson, consultant

e) Invités

- Richard Vaillancourt, CNPF
- Pierre Bourbeau, FCCF
- Richard Lacombe, ACELF

*absente le 27 avril

Ordre du jour adopté

Jeudi, le 26 avril 2007

Mot de bienvenue du président et objectifs de la rencontre

Approbation de l'ordre du jour

Approbation des notes de la rencontre du 4 et 5 décembre 2006

Mise à jour de l'état des travaux des six (6) axes

- Petite enfance
- Action culturelle et identitaire
- Infrastructures

Vendredi, le 27 avril 2007

Mise à jour de l'état des travaux des six (6) axes (suite)

- Pédagogie
- Promotion
- Ressources humaines

Retour sur la rencontre, varia et prochaine rencontre

Fin de la rencontre

Le jeudi 26 avril 2007

1. Mot de bienvenue

Le président, monsieur Raymond Daigle, souhaite la bienvenue à tous. Il souligne la présence de Paula Doyon et Lise Toupin qui assisteront à la rencontre à titre d'observatrices de Patrimoine Canadien.

Le président souligne qu'il est important que le Comité tripartite donne des directives aux groupes de travail qui vont présenter durant cette rencontre. Il a assisté à toutes les rencontres des groupes de travail afin de leur donner le sens à suivre dans la perspective du *Plan d'action - article 23* et a ainsi assuré le lien entre ceux-ci et le Comité tripartite.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel quel.

3. Approbation des notes de la rencontre du 4 et 5 décembre 2006

Les notes de la rencontre du 4 et 5 décembre 2006 sont acceptées avec la correction suivante : le Ministère de l'apprentissage de Saskatchewan se nomme désormais « le Ministère de l'Éducation ».

4. Mise à jour de l'état des travaux des six (6) axes

PETITE ENFANCE

La petite enfance est le dossier le moins bien connu des ministères de l'Éducation des provinces et territoires. Richard Vaillancourt, de la Commission nationale des parents francophones (CNPf) fait donc une présentation approfondie (voir document ci-joint) sur les principes de bases du développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada.

a) Importance du développement de la petite enfance :

- Le développement de l'enfant est à son paroxysme entre 0-3 ans.
- Le développement de l'enfant est un déterminant de la santé.
- Tout le monde croit à l'importance de la petite enfance, mais elle ne semble pas constituer une priorité lorsque vient le temps de faire des investissements.
- La petite enfance commence à la périnatalité, durant la grossesse.
- Le développement en petite enfance est d'une grande importance pour la vitalité des communautés vivant en milieu minoritaire. La petite enfance est la pépinière des écoles de langue française ; c'est la porte d'entrée à la communauté francophone. Le choix de la langue parlée se fait dans le giron familial, avant l'entrée à l'école.
- La petite enfance a une perspective intersectorielle : développement communautaire, éducation, santé et services sociaux, économie, arts et culture, communication.
- Le dossier de la petite enfance est essentiellement de juridiction provinciale / territoriale. Mais le fédéral joue un rôle. La CNPF peut jouer d'influence auprès du gouvernement fédéral, ses membres auprès des gouvernements des P/T.
- 50 % des enfants francophones s'assimilent avant d'aller à l'école
- Un enfant francophone sur 2 parle français à la maison
- 64 % des enfants des ayants droit sont issus de couples exogames

b) **Les stratégies de la Table nationale** sur le développement de la petite enfance francophone :

- Mécanisme de collaboration créé en 2003, à l'initiative de la Table nationale en éducation. Elle réunit une douzaine de partenaires de différents secteurs
- Une vision commune : le *Cadre national de collaboration en DPE*, depuis février 2007.

Quatre stratégies identifiées :

- 1) Planification intégrée entre les secteurs et entre les dimensions nationale et provinciales / territoriales et régionales; modèles de services
 - 2) Développement des ressources humaines, dans tous les secteurs, en DPE
 - 3) Développement et partage des connaissances
 - 4) Prévention et promotion
- Des plans d'action et des cadres de responsabilisation doivent être développés pour chaque stratégie, dès l'automne 2007.

c) **Le secteur éducation et son axe petite enfance** (rencontre de mars 2007)

- La petite enfance aurait pu être intégrée aux autres axes du Plan d'action, mais le choix a été fait d'en faire un axe séparé. Ceci pose de grands défis à faire des arrimages.

d) **Suivi du groupe de travail** sur la petite enfance.

- Scan environnemental : voir le document *Le meilleur est...avenir!*, de 2005, sur www.cnpf.ca . Celui-ci sera mis à jour en 2008.
- Défi afin d'assurer une représentation interministérielle dans l'axe petite enfance.
- Le groupe de travail s'est rencontré pour la première fois en mars 2007. Les résultats ont été réappropriés, validés et précisés.
- Le préambule de l'axe doit être précisé afin de contextualiser la petite enfance dans le secteur scolaire. Il faut aussi se donner un lexique pour préciser les termes.
- Il faut réfléchir aux indicateurs et à la multiplicité des sources.
- Les 10 résultats ont été regroupés sous trois thèmes :
 - a) Accès et choix à des services de la petite enfance
 - b) Prestation des services à la petite enfance
 - c) Le système scolaire.

La recherche est un résultat transversal à tous les autres résultats

Progrès :

- Publication sur le rôle des parents en fonction de la convention des droits de l'enfant - utile par rapport à l'article 23
- Analyse de coûts pour la mise en place des CPEF
- Élaboration d'un lexique et d'une nomenclature
- Développement de critères de qualité pour les services à la petite enfance
- Outils de construction identitaire (ACELF-FCE-CNPF) pour la petite enfance

- Critères de qualité en matière d'infrastructure
- Lien avec l'étude de Daniel Bourgeois sur les ressources humaines
- Stages de perfectionnement en construction identitaire (ACELF)
- Approche de la pédiatrie sociale comme éclairage dans la formation des intervenants en DPE

Enjeux et défis :

- Définitions communes
- Arrimages et continuité
- Qualité des programmes en DPE
- Place des immigrants
- Développement et partage des connaissances; évaluer tant les processus que les contenus
- Accueil et appuis aux parents
- Collaboration entre les services à la petite enfance et les CSLF
- Consolidation des réseaux
- Analyse comparative francophones / anglophones
- Formation des intervenants et reconnaissance des acquis

Prochaines étapes :

- Identification des recherches et des pratiques existantes au niveau des services à la petite enfance.
- Développement de questions spécifiques qui pourraient être utilisées par les écoles, au moment de l'inscription dans le système scolaire, pour cueillir des données concernant les appuis et services reçus par les enfants avant leur entrée à l'école et pister le cheminement préscolaire des élèves.
- Définition des services et des critères et normes de qualité.
- Inventaire des programmes scolaires pour les enfants de 4 et 5 ans (légiférés ou non, financés ou non par les deniers publics, etc.).
- Recension des recherches concernant les programmes scolaires à l'intention des enfants de 4 et 5 ans afin de déterminer l'impact de tels programmes sur la francisation des élèves et l'amélioration de leur rendement.
- Préparation du préambule au Plan d'action en éducation - article 23 : Axe sur la Petite enfance.
- Développement d'un lexique à joindre au plan d'action susmentionné.
- Développement d'une banque d'experts : recherche, mesure et évaluation, dans le domaine de la petite enfance.

Commentaires du Comité tripartite :

- L'enjeu principal - est-ce que les parents francophones ont accès aux services francophones - quel rôle est-ce que l'éducation doit jouer?

- En NÉ, le conseil scolaire construit des espaces préscolaires dans les écoles. La question du transport dans son ensemble pèse souvent lourdement dans les décisions à cet égard.
- Point 7 - inclure les 4 ans? - pour inclure espace dans les écoles-
- À trop faire d'arrimages est-ce qu'on oublie le terrain? Combien de places ont été ouvertes dans un espace de temps?
- Identifier les priorités à court, moyen et long terme.
- Il serait utile de dégager les résultats concrets obtenus.
- Il y a beaucoup de services qui sont donnés de façon informelle.
- Les élèves potentiels et les besoins spéciaux de la minorité francophone sont deux principes évoqués pour obtenir des fonds du gouvernement. Les écoles sont donc construites plus grandes pour accommoder les élèves potentiels et peuvent servir au préscolaire.
- Il faut des politiques qui favorisent l'établissement de garderies en milieu scolaire.

Recommandations :

- En somme, on recommande au groupe de travail de :
 1. produire des données sur les résultats et pas seulement sur les processus.
 2. dégager plus clairement les priorités à court, moyen et long termes.

ACTION CULTURELLE ET IDENTITAIRE

Pierre Bourbeau (FCCF) et Richard Lacombe (ACELF) font rapport sur l'axe Action culturelle et identitaire (voir présentation ci-jointe).

La première rencontre de la Table axe Action culturelle et identitaire (TAACI), a eu lieu le 28 mars 2007, avec 29 personnes. Les résultats atteints sont :

- Connaissance mutuelle des membres de la TAACI et leurs initiatives
- Présentation de l'évolution du dossier Lien langue-culture-éducation
- Connaissance et adoption de la composition, du fonctionnement et du mandat de la TAACI
- Présentation du plan d'action de l'Axe Action culturelle et identitaire
- Présentation du projet de la Trousse du « passeur culturel » (projet conjoint ACELF - FCCF - FCDEF). Le Nouveau-Brunswick a accepté de prendre le leadership pour en faire une initiative nationale.
- Projets ACELF :
 - Stage de perfectionnement et d'enseignements
 - Élaboration de nouveaux outils d'intervention en construction identitaire, dont en petite enfance (ACELF, FCE, CNPF), destinés aux parents
 - Échanges francophones

- Semaine nationale de la francophonie
- Banque virtuelle d'activités pédagogiques (BAP).
- Un forum ACELF - FJCF sur le leadership actuel de la jeunesse.
- Projets FCCF :
 - Suivi au projet du lien langue - culture - éducation
 - Postes en animation culturelle : 250 postes financés en ON, ententes en Alberta, BC, NÉ.
- Suites :
 - Mettre à jour le plan d'action de l'axe Action culturelle et identitaire
 - Assurer le financement stable
 - ACELF : adapter leurs actions pour répondre aux besoins spécifiques en matière de construction identitaire
 - FCCF : maintenir l'enthousiasme de collaboration entre le secteur de l'éducation et le secteur culturel
 - Trousse du « passeur culturel » : identifier les modalités de production / reproduction qui soient durables et adaptables.

Enjeux :

- De quelle façon le CT voudra intégrer la problématique touchant l'accueil et l'intégration des immigrants dans le plan d'action? L'axe Action culturelle et identitaire tiendra certainement compte de cette nouvelle réalité, mais est-ce le seul axe qui doit le faire?

Commentaires

- Les axes promotion, ressources humaines, petite enfance et pédagogie doivent également réfléchir à l'accueil et l'intégration des immigrants.
- En AB, il y a des centres d'accueil pour diriger les immigrants francophones vers nos écoles, mais il faut ensuite préparer nos écoles à les accommoder.
- La question de l'immigration devrait être mieux représentée, ici même dans la gouvernance de l'éducation à l'échelle du Canada. Il faudrait à une prochaine rencontre prendre connaissance des stratégies en cours d'intégration et rétention des immigrants. La FCFA pourrait faire en sorte que des représentants de l'éducation soient intégrés au Comité directeur CIC - communautés francophones.
- Il semble y avoir une demande de la part des minorités ethnoculturelles pour les mettre en réseau. Il faudrait intégrer des membres des communautés ethnoculturelles dans nos instances.
- Il serait intéressant d'avoir un profil chiffré de la présence ethnoculturelle dans nos CFA et nos écoles.
- Les congrès de l'ACELF et de la FNCSF portent sur le thème des nouvelles clientèles dans nos écoles.

- Quelle place donne-t-on aux jeunes dans les discussions ? En particulier en construction identitaire ?

Recommandations

- L'état de la situation sur l'accueil et l'intégration des immigrants au réseau de l'éducation francophone en milieu minoritaire devrait être fait à la prochaine rencontre du Comité tripartite.
- Une directive devrait être envoyée à tous les axes soulignant qu'il serait souhaitable que chaque axe traite la question de l'immigration.

INFRASTRUCTURES

La FNCSF est toujours en attente de l'appel de proposition du programme Développement des connaissances, sensibilisation et communication (DCSC) d'Infrastructures Canada.

Depuis la dernière rencontre, nous avons mis sur pied un comité restreint chargé d'identifier les assises pour une étude visant à établir l'état réel et à jour des besoins en matière d'infrastructures scolaires et communautaires dans les communautés francophones et acadiennes, d'évaluer les coûts pour y répondre et d'établir un plan pour les combler. Marc Johnson présente le devis. La démarche proposée prévoit :

- Établissement d'un cadre de références pour les normes d'infrastructures scolaires et communautaires, une typologie d'infrastructure, une formule de financement et une catégorisation des coûts.
- Enquête sur les besoins d'infrastructures scolaires et communautaires
- Évaluation des coûts par conseil scolaire, par province/territoire et à l'échelle nationale

Parallèlement, la FCFA a rencontré le bureau du Ministre Cannon, responsable du ministère d'Infrastructure, afin d'examiner la possibilité d'ajouter un axe infrastructure pour combler les besoins scolaires et communautaires lors du renouvellement du Plan d'action sur les langues officielles (31 mars 2008). Il faudrait encore des représentations d'ordre politique. Si Infrastructure Canada ne veut / peut pas financer cette étude, on tentera de financer par le biais de la province du Nouveau-Brunswick.

Commentaires :

- PCH n'a pas de normes spécifiques pour les centres scolaires communautaires mais dispose de paramètres de financement pour les composantes communautaires.
- Attention aux normes nationales. Plusieurs instances sont résistantes face à ce concept. Mettre plutôt l'accent sur les normes pour répondre aux besoins de l'école francophone en milieu minoritaire : types de locaux, normes pédagogiques, modèle

virtuel, école de métiers, besoins de la communauté, concept modulaire, etc. On devrait se tenir loin de l'analyse de coûts et concentrer les efforts afin de développer une justification des différences pour l'école française.

- Les CS ont déjà une compilation des besoins et des coûts (plans capitaux). Il faut les outiller pour qu'ils puissent se justifier devant leurs ministres.
- Certains CS sont réticents à voir d'autre monde rentrer dans les écoles.
- La réparation est un autre principe qui devrait guider cette étude ; elle pourrait concrétiser la notion d'équivalence et réparation au niveau des infrastructures.
- Identifier une somme à l'intérieur du PLO surtout au niveau de la petite enfance

Recommandations

- Poursuivre les actions entreprises auprès d'Infrastructure Canada et autres instances pour le financement de l'étude et pour l'intégration de la notion d'infrastructure dans le prochain plan des langues officielles.
- Développer un argumentaire pour démontrer pourquoi il faut construire différemment pour les communautés francophones.
- Mettre moins l'accent sur les coûts

Commentaires généraux

- Il faut préciser nos attentes à l'endroit des groupes de travail.
- Certains groupes de travail doivent faire attention de ne pas substituer le plan d'action de leur axe par un rapport des activités qu'ils entreprennent. On perçoit bien, par contre, que les organismes sont en train de se transformer pour mieux mettre en oeuvre notre Plan.
- Il faudrait que chaque axe puisse annoncer les demandes financières qui s'en viennent. Comment prioriser les demandes de financement émanant des groupes de travail ? Il faut un mécanisme de priorisation.
- Dans l'état actuel des choses, il manque les fonds pour assurer les coûts des rencontres des groupes de travail.
- Il faudra influencer les autorités du Plan d'action sur les langues officielles pour que des volets éducation, petite enfance et infrastructures soient ajoutés ou agrandis, avec des partenaires.

Le vendredi 27 avril 2007

5. Mise à jour de l'état des travaux des six (6) axes (suite)

PÉDAGOGIE

Depuis deux ans, les énergies pour l'axe pédagogie ont été dirigées vers la mise en place d'une stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques. Après avoir exploré sous

tous ses angles la possibilité de transformer graduellement le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques en centre national, les directions générales des conseils ont plutôt préféré explorer d'ici l'automne 2007 d'autres scénarios. Le résultat de cette nouvelle réflexion des directeurs généraux sur cette question sera connu à l'automne 2007.

En ce qui a trait aux trois autres objectifs de cet axe, soit les programmes d'étude, la francisation et les autres composantes de l'objectif relié à la pédagogie, il n'y a eu ni rencontre ni donc de développement. Les membres proposent de créer un comité ad hoc composé des personnes suivantes : Ginette Plourde (ON), Marcel Lavoie (NB), Raymonde Laberge (TNO), Imelda Arsenault (IPE), Paul Lamoureux (AB), Ronald Boudreau (FCE), Anne-Marie Le Blanc (RNDGÉ), Lise Bourgeois (RNDGÉ), Denis Ferré (RNDGÉ) et Chantal Bourbonnais (RNDGÉ) pour proposer une stratégie de mise en œuvre de l'axe pédagogie.

Commentaires du Comité tripartite

- La plupart des provinces et territoires sont engagés avec l'intégration de la culture dans les programmes d'études, la francisation, l'apprentissage médiatisé. Les directeurs de programmes francophones se rencontrent deux fois l'an. Dans le cercle du CMEC, il y a aussi des initiatives de portée nationale en français qui ont lieu.
- Le volet francisation pourrait faire le pont avec les immigrants, car il n'y a pas de ressources à cet effet en ce moment.

Recommandation

- Le groupe de travail de l'axe sera convoqué lorsque le comité ad hoc aura fait rapport au Comité tripartite, lequel pourra ensuite préciser son mandat.

PROMOTION

Deux projets pilotes d'accompagnement en vue de préparer les intervenants scolaires à mieux accueillir leur clientèle et à s'outiller pour une campagne de promotion ont eu lieu en Nouvelle-Écosse au printemps 2006 et au Conseil scolaire Centre-Est de l'Alberta. Ces deux initiatives ont rapporté un vif succès. Les outils développés lors de ces sessions d'accompagnement servent aujourd'hui de carte routière pour faire la promotion de l'école francophone.

La FNCSF a reçu une subvention de Patrimoine canadien pour un projet d'accompagnement des conseils scolaires. Les conseils suivants ont manifesté leur intérêt pour profiter d'un accompagnement personnalisé d'une session de travail d'une durée de deux jours avec une firme d'experts conseils en communication : Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (Ontario), Commission scolaire francophone du Yukon, Commission scolaire francophone de division (TNO), Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario,

Conseil scolaire du Sud de l'Alberta, Division scolaire francophone no. 310 (SK), District scolaire no. 5 (Nouveau-Brunswick).

Chaque conseil participant contribue financièrement à ce projet. En accompagnant chaque conseil individuellement, nous voulons faciliter l'élaboration et la rédaction de leur plan de communication.

Une condition du succès de cette démarche est l'intégration des partenaires en éducation. Les conseils sont donc encouragés par exemple à inviter les organismes de parents, d'alphabétisation et leur ministère de l'Éducation.

La campagne nationale de promotion ferait un suivi à ces initiatives. Il faut encore trouver le financement.

Commentaires du Comité tripartite

- Il ne faut pas perdre de vue la nécessité d'avoir une campagne de promotion à l'échelle nationale
- L'important c'est « Accueillir, chercher et garder »
- Il faut aller chercher les ayants droit et les immigrants et les accueillir. L'avenir de nos systèmes d'éducation en dépend.
- En ON, on a proposé à la ministre de faire une campagne à l'échelle de la province. Si on peut s'appuyer sur une initiative nationale, cela fera avancer les choses dans la province.
- En ON, il y a une hausse des effectifs depuis 2 ans, après une chute du nombre depuis plusieurs années.

Recommandation du Comité tripartite

- Poursuivre les initiatives individuelles des CS et continuer les efforts pour la campagne de promotion nationale

RESSOURCES HUMAINES

Une 2^e rencontre du groupe de travail a permis de valider les questionnaires élaborés par l'équipe de Daniel Bourgeois. Le volet Petite enfance a été pris en compte, mais on n'attend que la demande de ce secteur pour préciser. Les membres du comité sont d'avis que les intervenants dans le domaine de l'immersion et ceux de l'éducation au Québec doivent être consultés mais pas invités à siéger au groupe de travail de l'axe ressources humaines pour l'instant. Un sondage en ligne a permis de rejoindre près de 900 enseignants dont 15 % était issu du milieu de l'immersion. L'équipe de travail a eu de la difficulté à identifier les enseignants qui ont abandonné la profession. Un appel a été logé auprès des dg des conseils scolaires pour aider à identifier cette clientèle.

Les résultats du recensement 2006 ne seront connus qu'au mois de décembre 2007. L'équipe de recherche recommande donc de retarder la recherche pour permettre aux chercheurs de faire des prédictions plus précises avec ces statistiques. Le rapport final de cette recherche sera donc remis après la sortie des résultats du recensement 2006, probablement en mars 2008.

Commentaires du Comité tripartite

- Est-ce que la question de l'immigration a été prise en compte ? On n'a pas ciblé spécifiquement les enseignants immigrants. Pourtant, les enseignants issus de l'immigration connaissent souvent des problèmes au niveau de la gestion de la classe et de la communication.

Recommandations

- Attendre les résultats du recensement 2006 pour compléter la recherche
- Intégrer la dimension des immigrants à la recherche sur les ressources humaines.

6. Retour sur la rencontre, varia et prochaine rencontre

SOMMET DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES

Le Sommet des communautés francophones et acadiennes aura lieu à Ottawa le 1, 2 et 3 juin 2007. L'inscription peut être faite sur le site de la fcfa.ca.

Cette initiative de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada permettra de réunir plus de six cents représentants des communautés francophones et acadiennes du Canada dans le but d'élaborer une nouvelle vision de leur développement. Les participants valideront les enjeux prioritaires communs à la francophonie canadienne et projeteront ainsi vers les communautés, les gouvernements et la société canadienne l'image de leurs aspirations.

Durant l'année qui a précédé la tenue du Sommet, le Comité directeur de l'événement a tenu une série de consultations et reçu plusieurs mémoires relativement aux enjeux ciblés. Il s'en dégage une longue liste de pistes d'action qui ont été regroupées sous cinq chantiers. Ces chantiers peuvent être considérés comme des domaines transversaux dans lesquels des travaux importants seront entrepris au cours des dix prochaines années. Durant le Sommet, des ateliers porteront sur chacun de ces chantiers afin de préciser les pistes d'action à entreprendre en priorité et le partage des responsabilités à cet égard. Les chantiers sont :

- 1) Notre population : + un million en 2017!

Ce chantier se consacrera au défi démographique et à celui des identités francophones et acadiennes

2) Notre espace : vivre en français 24 heures sur 24!

Ce chantier se penchera sur les lieux et les moments qui balisent la vie quotidienne des francophones dans leur langue.

3) Notre gouvernance : ensemble et efficaces!

Le chantier de la gouvernance communautaire se penchera sur les meilleures façons de s'organiser collectivement et de mobiliser les citoyens francophones.

4) Notre influence : engagés, écoutés et entendus!

Ce chantier portera sur les moyens que la francophonie canadienne doit prendre pour exercer une influence conséquente sur les lieux de pouvoir politique.

5) Notre développement : investir, innover, réussir!

Ce chantier se penchera sur les actions à entreprendre en priorité pour renforcer la vitalité économique des CFA.

PROCHAINE RENCONTRE

Suggestions :

- Mettre l'accent sur l'immigration
- Présentation de recension des écrits fait dans le cadre de la recherche sur les ressources humaines
- Compte-rendu du Sommet des communautés francophones et acadiennes
- Faire un cheminement critique en vue du Sommet 2010
- Changer le format des fiches pour permettre de mieux voir les progrès en lien avec les objectifs (modèle petite enfance)
- Stratégie de financement

DATE :

Les 6 et 7 décembre 2007 à Ottawa ou Toronto